Droits à paiement unique (DPU)

Annexe

Répartition des DPU spéciaux suite à un héritage ou une donation intervenu au plus tard le 15 mai 2011

Exploitation transmise par héritage / donation	Ce document est une annexe du :
Exploitation transmise par heritage / donation	Ce document est une annexe du .
NOM, PRÉNOMS, OU RAISON SOCIALE	☐ Modèle 8 : « Prise en compte d'un héritage »
	☐ Modèle 9 : « Prise en compte d'une donation »
N° Pacage	
Héritier / bénéficiaire de la donation	
NOM, PRÉNOMS, OU RAISON SOCIALE	Signé le :
N° Pacage	

L'identification des DPU transmis est à compléter à partir des DPU établis par la DDT pour la campagne 2010, tels qu'ils figurent dans la dernière lettre de notification reçue par l'exploitation transmise par héritage ou par le donateur.

IDENTIFICATION DES DPU « SPÉCIAUX » TRANSFÉRÉS

Nombre de DPU spéciaux transmis	Valeur unitaire (€)	N° département(s) de localisation	Activation en 2010 (rayer la mention inutile)	Contrainte d'activation (en UGB)
,	[,€		OUI / NON	
	[,,€		OUI / NON	
	[,,€		OUI / NON	
	∟,∟€		OUI / NON	
	∟,∟€		OUI / NON	
	∟,∟€		OUI / NON	
	,,€		OUI / NON	
,	∟,∟€		OUI / NON	

Signatures de l'ensemble des parties prenantes de l'héritage ou de la donation précédées des mentions manuscrites « lu et approuvé ».

Héritiers / Bénéficiaire(s) de la donation				
Héritier 1 / Exploitant 1	Héritier 2 / Exploitant 2	Héritier 3 / Exploitant 3		
Nom, prénom	Nom, prénom	Nom, prénom		